



LE PETIT JOURNAL DE GOUY

Journal d'information communale

EDITION juillet 2010 N° 25

Propos du Maire



Les trois derniers mois furent consacrés aux dernières réflexions d'aménagement de la rue de l'église et du cimetière puis au montage de l'appel d'offre et enfin à sa diffusion. Les entreprises répondent et, avant la fin juillet, la commission d'appel d'offre se réunira pour choisir, en fonction des critères prescrits, l'entreprise qui sera retenue pour les travaux.

Une réunion d'information aura lieu en septembre avant le début des opérations d'aménagement.

Sans doute avez-vous appris le départ de Mme Colonna Marie Claude qui, après s'être séparée de sa maison gauvassienne se retire à Paris. Pour elle, plus qu'un retour aux sources c'est surtout un rapprochement familial. Je voudrais saluer le Maire qu'elle fut durant 18 ans, son engagement au service de Gouy et des Gauvassiens. Sa gestion fut aux services de tous et je peux en témoigner puisqu'elle fut mon adjointe de 2001 à 2008. Au revoir donc et Marie Claude sachez qu'à Gouy vous avez laissé une trace dans chaque cœur et que nous espérons que votre nouvelle vie vous comble de bonheur.

Enfin, à tous, en cette période estivale, que vous partiez ou que vous passiez l'été à Gouy, je voulais vous souhaiter d'excellentes vacances.

Conseils élémentaires de prudence

Conseils anti vol

- **FERMEZ LE PLUS SOUVENT POSSIBLE VOS PORTAILS.**
- **RANGEZ VOS VEHICULES A L'INTERIEUR DE VOS PROPRIETES.**
- **NE LAISSEZ PAS VOS CLES PRES DE LA PORTE D'ENTREE EN EVIDENCE.**
- **VIDEZ VOS BOITES AUX LETTRES.**
- **RANGEZ VOS BIJOUX ET ARGENT DANS UN ENDROIT SECURISE.**
- **SIGNALEZ TOUS DEMARCHAGES, VEHICULES ET PERSONNES SUSPECTS A LA GENDARMERIE.**
- **SIGNALEZ VOS ABSENCES A LA GENDARMERIE.**

Aide Départementale

à l'Enseignement

Dans un souci de simplifier les démarches des demandeurs, la Direction de l'Action Sociale a décidé cette année de diffuser les formulaires uniquement dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux et les Maisons du Département. Vous ne pourrez donc plus vous les procurer en Mairie.

Changez d'haïr...

DELPHINE STYLE

Faites vous coiffer sans vous déplacer... profitez de 10 ans d'expériences

Coiffure à domicile
Féminin – Masculin – Junior
sur rendez-vous

06 09 97 87 49

-20%

Appel du 18 juin 1940

A tous les Français

La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre !

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude.

Cependant, rien n'est perdu ! Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné.

Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire.

Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but !

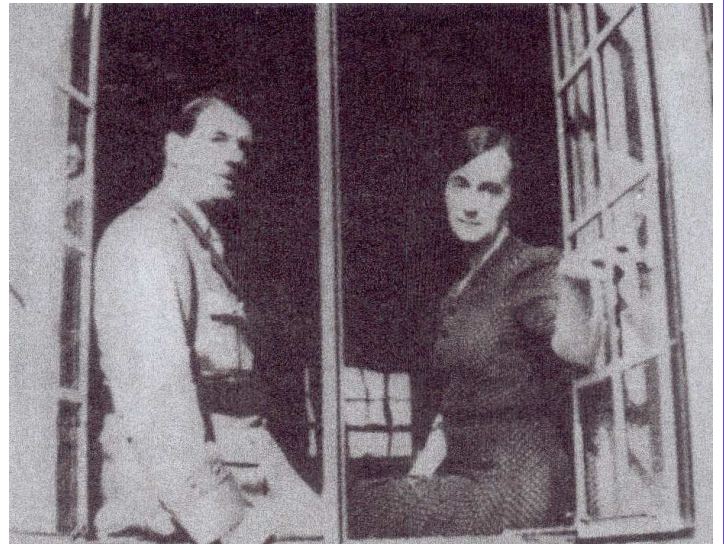
Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort. Luttons pour la sauver !

Vive la France !

Général de Gaulle

Quartier général 4, Carlton Gardens, London, S W 1



Les accords Churchill- De Gaulle du 7 Aout 1940

Ces accords précisent :

Que le général procède à la reconstitution d'une force française constituée de volontaires ;

Que cette force conserve, dans toute la mesure du possible, le caractère d'une force française en ce qui concerne le personnel, particulièrement pour ce qui a trait à la discipline, la langue, l'avancement et les affectations ;

Que dans la mesure où son équipement l'exigera, cette force aura la priorité d'attribution, en ce qui concerne la propriété et l'usage du matériel déjà apporté par des forces françaises de toute origine ou qui pourra être apporté par de telles forces ;

Que la force française armera et mettra en service tous les navires pour lesquels elle pourra fournir des équipages ;

Que tous les navires de la flotte française restent la propriété française ;

Que le général de Gaulle aura le commandement suprême de la force française.

Ainsi, des forces françaises de terre, de mer et de l'air allaient, sous le drapeau français et avec un commandement français, continuer d'affirmer sur tous les champs de bataille du monde la présence de la France aux côtés des Alliés.



INFORMATION pour les RACCORDEMENTS EDF et INCIDENCE sur les Permis de Construire (PC) et CONSTRUCTIONS EXISTANTES

1. Lors d'installation de pompes à chaleur, celles-ci doivent être couplées à des limiteurs (2500 euros pièce), le non respect de cette installation peut conduire au non raccordement de la parcelle.
2. Dans le cas d'installation de plaques photovoltaïques, le propriétaire s'engage sur un engagement de consommation et de revente, dans le cas où la revente est voisine de 50%, le coût d'installation est à sa charge.
3. Lors d'une demande de PC, les normes ont changé et la puissance électrique est dorénavant la suivante :

En monophasé : la puissance est limitée à 12A interdiction de 18A

En triphasé : La limite est de 36A

Le passage de 12 à 18 pour l'existant est facturé de l'ordre de 15 000 Euros, et est interdit sur constructions neuves.

Pour toutes informations complémentaires merci de bien vouloir vous rapprocher des services compétents d'EDF.

Par prudence, et pour éviter tous désagréments, il demeure impératif d'annoter vos demandes de PC de ces informations.

Permanence permis ou autorisation de construire

A partir du mois de septembre, la présence en Mairie de Mme Singeot pour vous aider à rédiger vos demandes de permis ou d'autorisation de construire sera toujours possible le 4^{ème} jeudi du mois de 17 h à 19 h, mais sur demande préalable de votre part en Mairie.

Ce service se veut être un conseil, une aide au remplissage des documents et en aucun cas ne se substitue à l'obligation d'enregistrement du dossier en Mairie pour transmission à la DDEA.

Partez à la découverte de l'eau !

Découvrez l'eau de la CREA à l'occasion des journées du patrimoine **le samedi 18 et dimanche 19 septembre.**

Visitez la Jatte, l'usine qui utilise un procédé innovant pour produire une eau d'une qualité irréprochable. Découvrez Emeraude, exemplaire en matière d'environnement, elle utilise les technologies les plus pointues pour épurer les eaux usées.

Commentées par des spécialistes, les visites sont **gratuites, ouvertes à tous à partir de 7 ans. Elles ont lieu à 10h, 14h et 16h.**

Inscriptions auprès de la CREA : 02 32 76 44 36 ou com@agglo-rouennaise.fr

Comment s'y rendre ?

L'usine de la Jatte : 6, avenue Georges Métayer à Rouen

En voiture : prendre la direction de la gare SNCF à Rouen puis suivre le boulevard de l'Yser jusqu'à la place du bowling. Suivre la direction Bihorel en montant l'avenue Georges Métayer. L'entrée du bâtiment se situe sur la droite dans la côte.

En métro : arrêt bowling (terminus) puis monter l'avenue Georges Métayer. L'entrée se situe sur la droite dans la côte.

Emeraude : 2, rue de l'ancienne mare à Petit-Quevilly

En voiture : Prendre le pont Guillaume le Conquérant. Au bout du pont, tourner à droite, Boulevard Jean de Béthen-court (boulevard industriel rive gauche). Continuer tout droit. Au premier rond-point, aller tout droit puis, au deuxième rond point prendre à gauche en face de l'usine d'incinération VESTA (direction Z.I des patis). Suivre le chemin du Gord. Au bout du Chemin, tourner à gauche. Continuer tout droit sur quelques centaines de mètres, la station Emeraude se trouve sur la gauche.

En transport en commun :

Prendre le métro direction Georges Braque. S'arrêter place du 8 mai à Petit-Quevilly. Prendre le bus n°41 jusqu'au terminus ancienne mare. Continuer à pied tout droit jusqu'à la station d'épuration qui se trouve sur la droite. (pour consulter les horaires de passage du bus n°41 : www.tcar.fr)

Récupération Essaims Abeilles

COMMUNIQUE :

Apiculteurs amateurs, adhérents bénévoles au Syndicat Apicole 76 ainsi qu'au CIVAM pour l'abeille locale normande, nous nous portons volontaires pour recueillir les essaims d'abeilles sur votre Commune, et ce, à titre gracieux. Toutes les personnes se trouvant en présence d'un essaim d'abeilles peuvent nous joindre directement aux numéros indiqués ci-dessous :

M. DEFIX Christophe

Tel : 06.28.25.41.64

Courriel : vellavie@hotmail.fr

M. GARRY Olivier

Tel : 06.07.26.64.96

Courriel : olivier-garry@laposte.net

L'abeille, insecte pollinisateur, est la seule espèce protégée ne pouvant être détruite et qui par ce fait, doit faire l'objet d'une récupération. Dans ce cadre, le SDIS ou autres casernes de pompiers vous renverront vers des apiculteurs amateurs.

A l'inverse, les essaims de frelons, guêpes sont capturés, puis détruits par des sociétés de désinsectisation agréées par la Préfecture. Sur ces 2 insectes, les Pompiers interviendront en cas de danger grave et imminent.

Faire valider au préalable en Mairie l'intervention des pompiers, **condition pour que la Mairie en assure le coût**

Rappels législatifs :

- Loi n°993 du 9/11/1942 relative à l'interdiction de destruction des abeilles par étouffage.
- Arrêté de 25/02/1975 – article 8 relatif à la protection des abeilles comme insecte pollinisateur de premier ordre.
- A compter de 2010, selon les Préfectures, les essaims de guêpes/frelons sont gérés par le privé.

Pour Gouy : Mme Anne-Marie BILLARD-LEVASSEUR

Tel : 02.35.23.38.57 ou 06.71.03.92.43



*Pour les canards
de la Mare Couchette*

Merci à notre artiste peintre locale, Corinne Bosquet qui a eu la gentillesse de peindre nos canards sur une pancarte originale pour prévenir chaque automobiliste de l'attention à porter à ces nouveaux Gauvassiens....

🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞

Calendrier 2010.

🐞 13 juillet: Feux d'artifice.
🐞 18 septembre: Randonnée.
🐞 23 octobre: Dîner dansant.
🐞 27 novembre: Loto.
🐞 31 décembre: Saint sylvestre.
🐞

🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞🐞

Nature environnement
Entretien parcs et jardins, usines collectivités

**Création • Elagage
Fauchage accotement
Route et Grands Espaces
Taille de haies avec rotor articulé
Brassage de pommes**

**22, rue d'Ymare
76520 Gouy
Port. 06 12 39 51 42
Tél./Fax. 02 35 65 67 30**

CLIC : COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférences-débat sur les plaisirs de l'assiette

Dans le cadre de sa mission d'information grand public, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du canton de Boos organisera une conférence à l'attention des habitants des Authieux –sur-le-Port-St-Ouen, de Gouy, de Quévreville-la-Poterie, de Saint-Aubin Celloville et d'Ymare sur le thème :

« Le plaisir dans votre assiette après 60 ans »

Jeudi 21 Octobre 2010 à partir de 14h00

Salle de l'Europe à Quévreville-La-Poterie

L'entrée est libre et gratuite.

Adapter son alimentation est important pour maintenir une qualité de vie. En prenant de l'âge, les besoins du corps évoluent. Manger de manière équilibrée contribue à se protéger de certaines maladies et participe à sa forme physique. Cela n'empêche pas de vivre selon ses envies.

La conférence sera animée par une diététicienne du CERN (Centre de recherche et d'Informations nutritionnelles). Des stands seront à disposition des participants (dépistage du diabète, documentations...).

En fin de conférence, les personnes intéressées auront la possibilité de s'inscrire à un **atelier cuisine** qui se déroulera le **jeudi 18 novembre 2010** dans la Salle de l'Europe de Quévreville-La-Poterie.

Une dégustation gourmande vers 16h00 clôturera la journée.

Cette action est réalisée en partenariat avec les élus locaux et les clubs des aînés de ces 5 Communes.

L'équipe du CLIC reste à votre disposition au 02.35.65.02.68 pour répondre à vos questions.

CLIC Canton de Boos

Maison des Associations- 30 rue des Andelys-76520 Boos

Téléphone : 02.35.65.02.68 – Fax : 02.35.65.02.21

Mail : cliccantondeboos@fed76.admr.org

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

CLUB DE L'ÂGE D'OR

CONVIVIALITE - LOISIRS

Les 2^{ème} et 4^{ème} Mardis de chaque mois à 14h00 salle basse de la Mairie

Jeux de société - Travaux manuels – Goûters

Voyage surprise en septembre

Adhésion annuelle de 25 euros au club de l'Age d'Or – Mairie de Gouy

Phila'dom

Portage de repas à domicile

7 jours/7 (livraison la veille pour le dimanche et jours fériés)

Le plaisir gustatif au quotidien pour 8,60 euros

Seriez-vous intéressés ? Faites-vous connaître

Tel : 02.35.72.78.78

06.01.18.74.88

Mail : philadom@gmail.com

Des menus complets élaborés par un grand traiteur Rouennais.

Midi :

Entrée

plat garni

Fromage

Dessert

un petit pain

Soir :

Potage maison

Produit laitier

Dessert

Un petit pain

C'EST LE TUBE DE L'ÉTÉ.....IMPRESSIONNISMES

Non, excusez-moi, je me suis trompée de titre, **C'est l'été du tube !** celui des peintres bien sûr ! Nous savons tous que la Normandie a décidé d'organiser cette année un festival de l'impressionnisme.

Je ne vais pas vous raconter le programme, car il se passe partout et à tout moment quelque chose. Je vais seulement vous parler de ce que j'ai vu et de mes propres projets à l'intérieur de ce festival. Je m'intéresse à cet événement à plusieurs titres. D'abord, parce que nous avons tous entendu parler des « impressionnistes » et nous avons tous compris que la Normandie était en première ligne sur ce coup-là, dès la fin du 19^{ème} siècle. Ensuite, parce c'est un atout pour notre région, très touchée par le chômage, qui doit chercher à créer de l'emploi ailleurs que dans l'industrie, et, si possible non délocalisable. C'est bien le cas de la culture et du tourisme. Enfin, parce que nous pouvons être fiers d'inviter nos amis et relations à venir en Normandie, nous avons autant, sinon plus, de choses à leur montrer que bien d'autres régions. Je me suis laissée dire que ce festival pourrait être répété sur un thème différent en alternance avec l'Armada, ce qui créerait un « événementiel » tous les deux ans. Un bon rythme. En effet ce qui a contribué à créer un lien entre les impressionnistes c'est la qualité de la lumière, la variation des couleurs, les jeux d'eau de la Seine ou de la Mer. Et nous avons tout cela en Normandie.

Pourquoi ai-je parlé du tube de l'été, c'est tout simplement que le mouvement impressionniste a pu se développer parce qu'il a été concomitant avec des évolutions techniques importantes : l'apparition des premiers tubes de peinture et chevalets portatifs, le développement des lignes de chemin de fer, entre autres, qui permettent aux peintres de quitter l'atelier pour s'installer sur le site dont ils veulent faire partager la fugacité de la lumière, la force de l'eau, la légèreté de l'aurore...

En ce qui me concerne, je suis retournée voir la maison de Monet à Giverny. Il y avait peut-être 20 ans que je n'y étais pas allée. Quelle bonne surprise ! Quel beau jardin ! Et toujours le pont japonais, photographié sûrement des millions de fois. J'ai visité le musée des Beaux-Arts de Rouen. Ce qui m'a le plus frappée, c'est finalement le nombre de tableaux de Rouen ou de la proche banlieue que ces grands artistes ont voulu « immortaliser », le port, la rue de l'épicerie qui a maintenant disparue, le pont Boieldieu, la Seine etc...(il y avait déjà un M. HUET peintre impressionniste, à cette époque !). J'ai testé un buffet « impressionniste », beaucoup de couleurs surtout mais aussi de bon goût. Maintenant, je projette la « croisière impressionniste » des mardis et samedis (La Bouille - Duclair) qui permet de revisiter la Bouille avec maison datant du moyen âge et les expositions de tableaux sur les maisons. Duclair a préféré placer les reproductions de tableaux dans les magasins et l'office de Tourisme. Enfin, je garde pour cet été les excursions à Dieppe, Étretat, Honfleur, Fécamp, Le Havre Caen etc.... qui se sont aussi mises à l'heure de l'impressionnisme puisque le thème concerne toute la Normandie !

A bientôt. Sur la route de Louviers ?

JF

GIHP Haute-Normandie, partenaire du Festival Normandie Impressionniste

Le Pôle Ressources Loisirs, Culture et Handicap du GIHP (groupement d'insertion pour les handicapés physiques) de Haute-Normandie est reconnu partenaire officiel de l'Association Normandie Impressionniste. Celle-ci organise un festival sur la Haute et Basse Normandie qui se déroulera de juin à octobre 2010. Cet événement, né de l'initiative de la CREA, Communauté Rouennaise Elbeuf et Austreberthe, se veut être une manifestation populaire, culturelle et touristique. Le pôle de ressources du GIHP est mandaté pour travailler avec les associations de personnes en situation de handicap afin de collecter et relayer les informations sur l'accessibilité des projets et des lieux (guinguettes, déjeuners sur l'herbe, musées, etc...).

Toutes les informations concernant les aides techniques et humaines mises à disposition des personnes en situation de handicap (moteur, mental, sensoriel) et de leurs proches, seront disponibles sur le site Internet du festival : www.normandieimpressionniste.com.

Contact presse :

Muriel Homo Directrice GIHP Haute-Normandie

Tel : 02.35.89.30.29 Email : pole_ressources@orange.fr Web : www.gihp76.asso.fr

« Allô Communauté »

Nous vous rappelons l'existence du numéro vert accessible 24h sur 24h, 7 jours sur 7, gratuit depuis un poste fixe.

Ce service a pour objectif de faciliter les démarches en proposant un interlocuteur unique pour les questions concernant le transport, l'eau, les déchets et toutes les autres compétences de la Communauté.

Collecte de vos encombrants en porte à porte ==> Contacter ce numéro qui vous informera des horaires, lieu et type de déchets

0800 021 021

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BOOS

	HORAIRES D'ETE			HORAIRES D'HIVER	
	Matin	Après Midi		Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30		9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00				
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30		9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00				
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30		9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h30		9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Dimanche					



Collecte des déchets (Rappel).

Des changements liés à la collecte de vos déchets ont pris effet le 1er janvier 2010.

Cette profonde réorganisation concerne l'ensemble du territoire de l'agglomération rouennaise et tous les types de déchets.

L'objectif est d'optimiser les collectes en prenant en compte les besoins réels des usagers.

Au final, l'impact environnemental des collectes des déchets va sensiblement diminuer. En effet, des camions bennes mieux remplis mais moins nombreux sur les routes, c'est moins de pollution et moins de nuisances.

Depuis le 01 janvier 2010 la nouvelle organisation sur Gouy est la suivante :

- Les ordures ménagères resteront collectées le **lundi**
- Les déchets recyclables seront également collectés le **lundi** **sauf quand celui-ci est férié ramassage effectué le lundi suivant**
- Le verre restera collecté en apport volontaire

Il est conseillé de sortir les containers et les sacs de sélectifs le dimanche soir le passage des bennes étant très tôt le lundi. Merci de bien penser à rentrer les containers le plus tôt possible après le passage pour des raisons de sécurité évidentes.

RECETTE : COOKIES... AU ROQUEFORT ET AUX NOIX !

Ingrédients :

- 75 g de farine
- 50 g de beurre
- 1 œuf
- 40 g de roquefort
- 25 g de fromage râpé
- 20 g de noix concassées

Préparation :

- Mélanger le beurre ramolli et la farine, puis ajouter l'œuf.
- Incorporer ensuite les fromages et les noix.
- Former les cookies (le contenu d'une petite cuillère à café) sur une plaque recouverte de papier cuisson.
- Enfourner à thermostat 7 (210 °C) pendant environ 10 minutes.



Côté pratique :

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI : 10h00 à 12h30

MARDI : 17h00 à 19h00

VENDREDI : 9h00 à 11h30

Téléphone : 02 35 23 36 13

Fax : 02 35 23 58 19

M. le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi soir, vendredi matin et samedi matin.

Août Permanence uniquement le mardi de 17H00 à 19H00

En cas d'urgence :

M. BREUGNOT Jean-Pierre

Maire : 02 35 23 38 02

Mme AMAND Catherine **Permanence semaine 33 et 34**

Adjointe : 02 35 23 38 13

M. BOSQUET Alain **Permanence semaine 32 et 33**

Adjoint : 06 21 16 64 24

M. LEMELLE Christian **Permanence semaine 31 et 34**

Adjoint : 02 35 02 19 21

Gendarmerie de BOOS : 02 35 80 21 03

Pompiers : 18

Carnet Gauvassien :

Naissances :

13/04/2010 : Gabrielle Lison LE DOSSEUR

08/05/2010 : Lylou Eloïse BERNAUDIN

12/05/2010 : Leopold Jean Claude Lucien ROUSSELIN

15/05/2010 : Clarence Jeanne Capucine PRAT

18/05/2010 : Ulysse ROGER

Mariage :

19/06/2010 : Jean Luc Diego Umberto MONAÏ et Mélanie Thérèse SIEGRIST

Travaux bruyants :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités aux respects des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Eglise :

Messes dans notre Église St Pierre à 09h30

Elles ont lieu les second Dimanche de tous les mois pairs

Cantine et garderie : Tel 0235020063

Horaires des Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

7H20 à 8H30 et de 16H30 à 18H30

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Les permanences :

Mardi de 16 H 30 à 17 H 30

Vendredi de 16 H 30 à 18 h 30

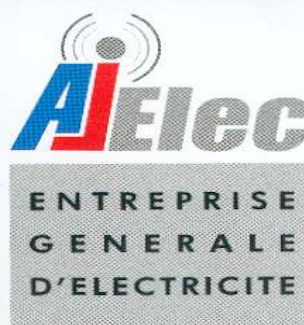
Petites annonces :

- Vend Grand Modus bleu étoile 1.5 DCI 85 Eco2 modèle Dynamique 10000Km 13000 € Diverses options limiteur régulateur, roue de secours ...

Tel : 02 35 02 09 42 ou 01 76 86 77 18

Site internet

1. Vous trouverez notre site de GOUY sur www.gouy.fr
2. Si vous faites une recherche Google en tapant GOUY, choisissez ACCUEIL-GOUY comme chapitre.



Luc RAGOT

752, rue des Canadiens
76520 GOUY
Tél./Fax. 02 35 23 39 76

Message :

Des personnes trouvent fort drôle le fait de tirer avec des armes type paint ball ou pistolet à billes voir à plombs sur les chats.

Outre le fait que ces animaux ne se chassent pas. Cet acte est répréhensible cruel voir imbécile. Les acteurs confondus seront poursuivis.